



Formation pendant des CP est autorisée ?

Par **Ludivine89**, le **04/05/2022 à 10:32**

Bonjour,rnrnJ'ai une formation de prévu obligatoire mais je suis en congés payés à ces dates. Suis-je dans l'obligation de venir ? Est-ce que si je viens sur mon congé payé on doit m'en redonner un autre ?rnrnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **04/05/2022 à 14:32**

Bonjour,rnrnSi votre formation ne peut se dérouler qu'à ces dates, vous ne pouvez pas vous y soustraire sauf à perdre votre Job, ett, bien entendu, votre employeur ne peut pas décompter les jours de formation sur vos congés payés, il doit vous redonner vos jours de congés.